



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Novembre 2022

20H00

Ordre du jour

1°- DECISIONS DU MAIRE

2°- AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2.1. Décisions modificatives Budget Commune et Budgets annexes
- 2.2. Modification des tarifs communaux
- 2.3. Fixation des tarifs Eau et Assainissement pour l'année 2023
- 2.4. Reversement partiel de la part communale de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité
- 2.5. Sollicitation d'une subvention au titre de la DETR/DSIL 2023
- 2.6. Paiement de la taxe foncière 2022 -Bien de section La Frétisse
- 2.7. Sollicitation d'une subvention au titre du fonds de concours « Sécurisation informatique » auprès de la CCMVR
- 2.8. Sollicitation d'une subvention au titre du fonds de concours « Petit patrimoine » auprès de la CCMVR
- 2.9. Attribution de lots suite aux concours de dessin et de décoration de maisons organisés par le Conseil Municipal des Jeunes

3°- AFFAIRES GÉNÉRALES – PERSONNEL COMMUNAL

- 3.1. Convention de partenariat Point Relais Particulier Emploi entre la MFS et la FEPEM
- 3.2. Modifications du contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le CDG43 auprès de groupement CNP – Sofaxis
- 3.3. Convention de prêt pour un parc scénique mutualisé avec la CCMVR

4°- PATRIMOINE COMMUNAL

- 4.1. Approbation de la signature d'avenants -Travaux de réhabilitation de la Place du Pré Clos
- 4.2. Approbation de la signature d'avenants et attribution d'un marché -Travaux de création d'une Maison France Services
- 4.3. Attribution des marchés de travaux des lots infructueux-Travaux Extension Pôle Médical
- 4.4. Etudes des conclusions de l'enquête publique- Procédure de déclassement d'une partie du domaine public communal pour le projet immobilier en Centre-Bourg
- 4.5. Cession de terrains Avenue du Maréchal Foch et acquisition de locaux dans le cadre du projet de construction d'un immeuble de logements
- 4.6. Modification des modalités de cession de bâtiments communaux en Centre Bourg
- 4.7. Renouvellement des conventions de coopération pour la gestion de l'entretien des zones d'activités économiques
- 4.8. Portage foncier par l'EPF Smaf Auvergne pour l'acquisition d'un bâtiment industriel
- 4.9. Autorisation de destruction de livres et ouvrages déclassés- Médiathèque Municipale année 2022.

5°- VIE SCOLAIRE

- 5.1 – Attribution d'une subvention annuelle aux écoles pour l'organisation d'activités et de spectacles culturels

6°- QUESTIONS DIVERSES

- 2.1. Projet de Modification du RIFSEEP

A Beauzac, le 17 Novembre 2022
Le Maire,
Jean-Pierre MONCHER

